

BILAN ACTIF

COPIE

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	278 127	7 891	270 236	341 183	-70 947	-20.79
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	43 292	11 631	31 661	69 591	-37 930	-54.50
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	12 812	5 877	6 935		6 935	
	Autres immobilisations corporelles	109 671	28 879	80 792	119 684	-38 892	-32.50
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	99 613		99 613	99 613		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières				18 007	-18 007	-100.00
	Total II	543 514	54 278	489 236	648 078	-158 842	-24.51
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Clients et comptes rattachés	183 868		183 868	83 210	100 657	120.97
	Autres créances	67 542		67 542	123 359	-55 817	-45.25
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	31 956		31 956	98 288	-66 332	-67.49
	Charges constatées d'avance (3)				2 748	-2 748	-100.00
	Total III	283 366		283 366	307 606	-24 240	-7.88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	826 880	54 278	772 602	955 683	-183 082	19.16

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COPIE

IL N'EXISTE PAS
D'ANNEXE SIGNIFICATIVE

*CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL*

BILAN PASSIF

				Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
								Euros	%
		PASSIF							
		Capital (Dont versé : 10 000)		10 000		10 000			
		Primes d'émission, de fusion, d'apport							
		Ecart de réévaluation							
		Réserves							
		Réserve légale		1 000		1 000			
		Réserves statutaires ou contractuelles							
		Réserves réglementées							
		Autres réserves		207 879		196 581		11 298	5.75
		Report à nouveau							
		Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		-96 603		61 298		-157 901	-257.59
		Subventions d'investissement							
		Provisions réglementées							
		Total I		122 276		268 879		-146 603	-54.52
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs							
		Avances conditionnées							
	Total II								
	PROVISIONS	Provisions pour risques							
		Provisions pour charges							
	Total III								
	DETTES (1)	Dettes financières							
		Emprunts obligataires convertibles							
		Autres emprunts obligataires							
		Emprunts auprès d'établissements de crédit							
		Concours bancaires courants							
		Emprunts et dettes financières diverses							
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
		Dettes d'exploitation							
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés							
		Dettes fiscales et sociales							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
		Autres dettes							
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)							
		Total IV		650 326		686 805		-36 479	-5.31
		Ecart de conversion passif (V)							
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		772 602		955 683		-183 082	-19.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

315 373 686 805

1-2-3 AMBULANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Rue Olympe de Gouges
38400 ST MARTIN D HERES
530 242 437 RCS GRENOBLE-38000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -96 602,68 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -96 602,68 euros

Au compte « autres réserves » -96 602,68 euros

Après affectation du résultat arrêté au 31/12/2024 le compte « Autres Réserves » s'élève à 11 276,20 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2023

- Dividende global distribué :.....50 000.00 €

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué :..... 50 000.00 €

Exercice : 31/12/2021

- Dividende global distribué :.....0.00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

